

REPUBLIQUE FRANCAISE Département l'Aveyron		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNE DE VERRIERES - 2024-24 Séance du 04 JUIN 2024
<i>Afférents</i>	09	<i>L'an deux mil vingt-quatre et le quatre juin à 20H30 heures le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MOURIES, Maire.</i>
<i>En exercice</i>	11	
<i>Votants</i>	09	

Présents : Mrs- ARGUEL- CHAUCHARD-JEANJEAN-UNAL

Mmes BOYER – CALVI- DUCHESNE-PALUCH

Absents : M. TOURIN et Mme THARREAU

Secrétaire de séance: Mme PALUCH

Objet : CHOIX DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'OPERATION CŒUR DE VILLAGE DE VEZOULLAC

Monsieur Le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal qu'il convient de démarrer l'opération Cœur de Village de Vézouillac sur la Commune de VERRIERES.

Il s'avère que la proposition du groupement COSTES GAUBERT ARCHITECTURE SARL et SCP FOURCADIER Christophe est la plus intéressante.

Monsieur Le Maire propose donc de retenir ce groupement. Le montant des honoraires HT étant de 17 760 euros.

L'ensemble du Conseil Municipal est favorable à ce choix. Et donne tout pouvoir à M. Le Maire pour signer les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, les mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE :
MOURIES Jérôme